

Fiche

- L'adjectif qualificatif se rapporte à un nom (ou à un pronom) dont il indique une qualité ou une propriété particulière. Il s'accorde avec ce nom (ou ce pronom).

Cette île est baignée par des eaux transparentes et calmes.

Remarque : peuvent également être employés comme adjectifs qualificatifs les adjectifs verbaux et les participes passés.

*Des mouettes aux cris **perçants** se sont posées sur le rivage.*

- On distingue les adjectifs descriptifs, qui servent à décrire, des adjectifs déterminatifs qui servent à classer.
 - Les adjectifs **descriptifs** (*grand, calme, léger...*) peuvent être précédés d'un adverbe de degré (*plus grand, très calme...*) et remplir la fonction attribut.
 - Les adjectifs **déterminatifs** (ou relationnels), comme *national, solaire, hivernal*, ne peuvent ni être précédés d'un adverbe de degré ni remplir la fonction attribut.